

# COMPTE RENDU DE SÉANCE

## SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2021

L'an deux mil-vingt-et-un le 14 octobre à 19 heures quinze le conseil municipal de la commune de SAMMARÇOLLES, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie.

**Présents :**

BERTON LYSIANE, BODIN BERTRAND, REIGNIER MICHAEL, CASSEGRAIN BRIGITTE  
Mmes, BOURREAU CHANTAL COURTIN STEPHANIE, ROY CÉLINE, ROY LAURENCE,  
Messieurs ARCHAMBAULT PHILIPPE, GUYON FRANCK, LEMAITRE GEOFFREY

**Absents :**

BELOBRK MICKAEL, DERISSON Gaylord, DECHEZELLES FABIEN, SAINT MARD JOËLLE (a donné  
procuration à ROY Céline)

**Secrétaire de séance : CASSEGRAIN Brigitte**

**Lecture et approbation du PV du 09 septembre 2021**

• **Proposition d'adhésion à l'assurance personnelle des élus des collectivités locales**

Les membres présents ne souhaitent pas adhérer à ce contrat, seule Mme le Maire cotisera à titre individuel et prendra en charge la cotisation.

• **Travaux d'aménagement entrée de bourg – présentation de devis**

Une demande de devis a été faite auprès des entreprises RTL, COLAS et GONNORD. Après présentation des devis, le conseil à l'unanimité écarte le devis de l'entreprise GONNORD et demande le chiffrage auprès des entreprises COLAS et RTL pour une signalisation lumineuse clignotante au sol ainsi que pour un panneau de signalisation qui s'illumine au passage de véhicules. Le dossier est reporté au prochain conseil.

• **Remplacement de panneaux de signalisation – présentation de devis**

Suite à l'inventaire des panneaux de signalisation, Mme le Maire a sollicité l'entreprise LACROIX pour le remplacement des 8 panneaux défraîchis, accidentés ou manquants.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de remplacer les panneaux de signalisation et autorise le Maire à signer le devis de l'entreprise LACROIX pour un montant de 1491.95€.

• **Remplacement du candélabre rue du moulin Guillot – devis de SOREGIES**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de remplacer le lampadaire accidenté rue du moulin Guillot et autorise le Maire à signer le devis de SOREGIES d'un montant de 1581.40 € HT ainsi que la demande de subvention d'un montant de 582.38 €. Il ne pourra être remplacé à l'identique étant donné que le modèle ne se fait plus.

• **Matériel voirie et travaux – présentation de devis**

Mme le Maire présente le devis du garage THIBAULT pour la réparation de l'épaveuse NICOLAS. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de procéder à la réparation de l'épaveuse et autorise le Maire à signer le devis d'un montant de 2550.38€ HT.

- **Rétrocession foncière de parcelles du lotissement du Piron Blanc n°2**

La Communauté de Communes du Pays Loudunais est propriétaire de 3 parcelles (voirie et espaces verts dans le lotissement du Piron blanc) d'une superficie totale de 1120m<sup>2</sup> et propose à la commune de Sammarçolles de lui rétrocéder ces parcelles au montant de l'euro symbolique. Les frais d'acte seront à la charge de la commune de Sammarçolles.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal accepte la proposition de rétrocession de la communauté de communes du pays loudunais, pour l'euro symbolique des parcelles ZM 0250 Zm 0249 et ZM 0248

- **Recensement 2022– rémunération des agents recenseurs**

Mme le Maire informe que la commune devra faire appel à 2 agents recenseurs.

Il est décidé, après en avoir délibéré, à l'unanimité de rémunérer les agents recenseurs qui participeront à la collecte 2022 de la manière suivante :

la rémunération de chaque agent recenseur sera de 11€ brut de l'heure à raison de 108 heures pour la période du 20 janvier 2022 au 19 février 2021 (50 heures mensuels et 8 heures de formation).

Les crédits seront inscrits sur le budget 2022.

- **Festivités de fin d'année**

Mme le Maire demande l'avis du conseil sur l'organisation d'un repas pour les aînés en fin d'année et donne lecture du devis du traiteur LAURENT de Richelieu.

Au vu d'un contexte sanitaire incertain, il est décidé de reporter le repas au 08 mai 2022 et de distribuer des paniers gourmands aux personnes de plus de 65 ans en fin d'année.

### **Questions diverses**

**Logt 10 Ter** – les travaux sont pratiquement terminés, le logement va être mis en location.

**Multiservices** – déplacement de la cabine téléphonique au carrefour. Il est prévu qu'elle soit peinte et des adhésifs seront posés sur les parois vitrées.

La vente de tabac commencera le mardi 19 octobre 2021.

Pour la française des jeux et le relais Poste, leur mise en place est prévue prochainement.

**Cimetière** – les colonnes du jardin du souvenir sont posées, le règlement intérieur de l'espace cinéraire sera affiché à l'entrée du cimetière.

**Cérémonie du 11 novembre** – un rassemblement se fera au monument aux morts, la question se pose d'organiser un vin d'honneur.

**Salon des Maires le 29 octobre 2021** – Laurence Roy représentera la commune en l'absence de Mme BERTON.

### **Enquête sur le projet de territoire**

#### **Réunions à venir :**

Commission communication - 29 novembre 2021 à 18h00

Associations culturelles et sportives – date à déterminer

Prochain conseil - 18 novembre 2021 à 19h15

### **Levée de séance 22h05**

A Sammarçolles, le 28 octobre 2021

Le Maire,  
Mme BERTON Lysiane,